que le crédit public et privé, après une lutte de plusieurs [illegible] mais ces erreurs [illegible] premiers à demander qu'elles soient abrogées. Ces erreurs sont devenues aujourd'hui bien plus évidentes.

Et on ne peut prétendre que [illegible] avantage [illegible] 1843, et le 31 Janvier 1845, à [illegible] $ 207,000,00

formant donc [illegible] 1843, à compter [illegible] une augmentation de [illegible]

Le comité a exprimé plus haut [illegible]

Le principal obstacle est connu : la loi du 5 Avril 1843 ; le remède a été proposé rendu au pouvoir de la Législature. [illegible]

C'est dans ce but que le comité a préparé le projet de loi qui vous est actuellement soumis comme partie de ce rapport, et il espère que la Chambre sentira la nécessité de statuer sur un sujet aussi important [illegible]

Les obligations émises par l'Etat en faveur des Banques hypothécaires, s'élevaient originairement (voir le rapport du trésorier, doc. "D",) à $ 12,380,000

Le 31 Décembre 1844, elles s'élevaient seulement à 11,045,826

Dues :
Bons en faveur de la Banque de l'Union, 3,[illegible],000
Bons en faveur de la Banque des Citoyens, 6,790,[illegible]
Bons en faveur de l'Association consolidée, 2,[illegible],000
14,045,[illegible]

La Banque de l'Union a toujours ponctuellement payé les intérêts échus sur ses bons—L'Etat possède $3,000,000 d'hypothèques fournies en garantie des $7,000,000 de bons originairement émis ; de ce montant, la Banque a éteint $1,[illegible], dus le 1er novembre dernier, tandis que son avoir s'est accru d'une somme considérable de profits réalisés. L'obligation de l'Etat, quant à elle, doit donc être considérée comme parfaitement couverte.

La Banque des Citoyens a fourni $14,000,000 d'hypothèques en faveur de l'Etat en garantie des bons émis, dont le montant primitif devait être de $13,000,000. Le montant en circulation au 1er janvier 1845 était $6,790,[illegible], payables de 1861 à 1886. Le comité est d'opinion que sous une sage législation et une administration prudente, cette Banque ne peut en dernier ressort donner aucune perte pour l'Etat.

Les bons émis en faveur de l'Association Consolidée s'élevaient primitivement à $2,500,000, pour la garantie desquels furent fournis $3,000,000 d'hypothèques. Le montant en circulation, le [illegible] du passé, selon l'état reçu de cette Banque, était de $1,981,000, dont 385,000 sont échus en 1843 et le reste échoira en 1848. La partie de sa dette, actuellement échue, rend la position de cette Banque bien différente de celle de la Banque des Citoyens, qui n'a à pourvoir qu'au paiement des intérêts, le comité a cru convenable de ne point appliquer à ces deux institutions une seule et même législation. Cette Banque, selon toute probabilité, donnera une perte, mais quelle qu'elle soit, il est à croire qu'elle frappera les actionnaires seuls, l'Etat possédant près de $3,000,000 d'hypothèques pour couvrir le déficit qui pourra finalement exister.

Le tout vous est respectueusement soumis.
(Signé) FERGUS GARDERE, Rapporteur.

Acte amendant les divers actes relatifs à la Banque des Citoyens de la Louisiane, et un

Acte pour augmenter les revenus de l'Etat de la Louisiane.

Lesquels ont été lus une première fois par le titre seulement et sur motion, ordonné à l'impression ainsi que le rapport pour l'usage des membres.

M. Lavergne, au nom du comité d'enrôlement, a rapporté comme dûment enrôlés les bills suivants intitulés :

Acte pour continuer l'acte pour incorporer une église et congrégation Protestante Allemande dans la paroisse et ville de la Nlle. Orléans.

Acte pour autoriser les marguilliers de l'Eglise St. Louis de la N. Orléans, à faire un emprunt.

Acte pour venir au secours de Gaston Delamarre, notaire public de la paroisse de la Pointe Coupée, et un Acte pour changer la loi de monition dans le neuvième district judiciaire et dans les paroisses y mentionnées.

L'Orateur ayant signé lesdits bills, le greffier a été chargé d'y demander la signature du Président du Sénat.

ORDRE DU JOUR.

La Chambre s'est occupée du bill intitulé

Acte pour reviser et réduire les frais de tarif des greffiers, shérifs, et notaires publics, et pour d'autres objets.

La sixième section additionnelle présentée par M. Marks étant sous considération lors de l'ajournement de la Chambre vendredi passé.

Après quelques débats, M. Morse a fait la motion de déposer ledit bill indéfiniment sur le bureau. Sur l'adoption de ladite motion, M. Ray a demandé l'appel nominal, quand il a paru que MM. Cruzat, Daunoy, Deblanc, Gardère, Gayarré, Laizer, Landry, Lavergne, Moore, Pitié et Tournillon avaient voté dans l'affirmative—11 oui, et que MM. Benjamin, Bush, Campbell, Carothers, Cole, Cornay, Day, Duvigneaud, Fluker, Fortson, Glaze, Griffin, Hébert, Kilgore, Leblanc de l'Assomption, Marks, May, Morgan, Newport, Parham, Peck, Perkins, Rabelais, Ray, Rogers, Stillé, Strawther, Taylor, Texada, Van Wickle, Waterston et Walsh, avaient voté dans la négative—32 non—Conséquemment ladite motion a été perdue.

Les sixième et septième sections ayant été adoptées, M. Taylor a présenté la section suivante qui devra être la huitième :

Il est de plus résolu qu'à l'avenir, quand il sera nécessaire de nommer un avocat pour représenter les héritiers absents dans une succession, le juge présidant n'allouera pas plus de cinq pour cent sur toutes sommes au-dessous de mille piastres, et de deux et demi pour cent sur toutes sommes au dessus de mille piastres, comme compensation à l'avocat nommé pour représenter lesdits héritiers ; ladite compensation devra être estimée dans les affaires de succession sur l'inventaire, et dans les autres affaires sur le montant recouvré.

M. Stillé a présenté ce qui suit, comme substitut à ladite section :

Il est de plus décrété, etc., Que quand il sera nécessaire de nommer un avocat pour représenter les héritiers absents dans une succession, le juge président n'allouera dans aucun cas à l'avocat ainsi nommé, une compensation de plus de cinquante piastres.

Sur une motion de déposer le substitut indéfiniment sur le bureau,

M. Stillé a demandé l'appel nominal, quand il a paru que MM. Benjamin, Bickham, Brou, Berthe, Carothers, Cole, DeBlanc, Duvigneaud, Faugère, Fluker, Gayarré, Glaze, Kilgore, May, Moore, Parham, Taylor et Van Wickle, avaient voté dans l'affirmative—18 oui ; et que MM. Bush, Cornay, Cruzat, Day, Fortson, Gardère, Griffin, Hébert, Laizer, Landry, LeBlanc de l'Assomption, Marks, Morgan, Newport, Peck, Perkins, Pitié, Rabelais, Ray, Rogers, Stillé, Strawther, Texada, Tournillon et Walsh, avaient voté dans la négative—25 non.

La dite motion a conséquemment été perdue.

Après quelques débats sur le dit substitut, M. Gayarré a présenté le substitut suivant, au substitut de M. Stillé à la section additionnelle présentée par M. Taylor :

Il est de plus décrété, etc., Qu'à dater de la passation de cet acte, tous les avocats nommés par un ordre de Cour, pour représenter les héritiers ou les personnes absentes payeront au trésor de l'Etat, dix pour cent sur le salaire alloué aux dits avocats pour représenter les dits héritiers ou les dites personnes quelconques ; qu'il sera du devoir du juge allouant le dit salaire, d'ordonner au greffier de sa Cour, de transmettre au trésorier de l'Etat, tous les trimestres, une liste des avocats nommés dans sa Cour, pour représenter les héritiers ou les personnes absentes ainsi que le montant dû ou des salaires alloués aux dits avocats dans chaque affaire, ainsi qu'un résumé des services rendus par eux et la nature de l'affaire dans laquelle les dits services ont été demandés.

M. Taylor a présenté le proviso suivant, au dit substitut :

Pourvu que le salaire alloué par le juge n'excède pas cinq pour cent sur les premiers mille piastres, et deux et demi pour cent sur toutes sommes au-dessus de mille piastres.

Sur l'adoption du dit proviso, l'appel nominal a été demandé, quand il a paru que : MM. Benjamin, Bickham, Brou, Berthe, Cole, Cruzat, Daunoy, Day, Duvigneaud, Fluker, Fortson, Gardère, Gayarré, Glaze, Griffin, Kilgore, Laizer, Landry, LeBlanc de l'Assomption, Morgan, Parham, Peck, Pitié, Rabelais, Strawther, Taylor, Texada et Vanwinkle, avaient voté dans l'affirmative—29 oui ; et que : MM. Bush, Cornay, Faugère, Hébert, Marks, May, Newport, Perkins, Ray, Rogers, Stillé, Tournillon et Walsh, avaient voté dans la négative—13 non.

Le dit proviso a conséquemment été adopté.

Après quelques débats sur le substitut de M. Gayarré, amendé par le proviso de M. Taylor,

Sur motion, la Chambre s'ajourne à demain 10 heures A. M.

☞ L'attention des marchands est appelée sur la vente de 136 colis de marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui vendredi, quatorze février, à dix heures A. M., au magasin d'encan de F. H. PETITPAIN.
14 fev 136 rue de Chartres

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Abbot Hallet, Canton, Whitney, Wright & co
Navire Louisa Reyne, Arnold, Liverpool, W H Haynes
Navire Creole, Murray, Havre, [illegible]
Barque Gilbert, Niven, Boston, Bridge & bro
Barque Ann Hood, Cape, Philadelphie, J P Whitney & co
Brick Addington, Rumsey, Barbade, E & F J Prescott
Brick Virginia, Jordon, Richmond, F P Beck
Steamer J M White, Converse, St. Louis, M G Ferguson & co

ARRIVES.

Navire à vapeur John S McKim, Lewis, de Galveston.
Navire Republic, Jackson, de Liverpool.
Navire Elizabeth Bentley, de Liverpool.
Steamer Eclipse, [illegible], de Memphis.
Steamer Ambassador, Brenham, de Vicksburg.
Steamer Alexander Scott, Swon, de Bayou Sara.
Steamer Brilliant, Selleck, de Bayou Sarah.
Steamer Lucie Clark, de Bayou Sara.
Steamer Brazil, Commings, de Shreveport.
Steamer Yazoo, Young, de Yazoo City.
Steamer [illegible] Wayne, Scott, de Cincinnati.
Steamer [illegible], de Columbus.
Steamer J L Day, Reynolds, de Mobile.

DERNIERES DATES.

Boston	fév 3		Londres	jan 3
New-York	fév 4		Liverpool	jan 4
Philadelphie	fév 4		Paris	jan 1
Baltimore	fév 5		Havre	jan 31
Washington	fév 6		Bordeaux	déc 28
Charleston	fév 5		Vera-Cruz	jan 22
[illegible]	fév 7		Mexico	jan [illegible]
[illegible]	fév 8		Tampico	jan 16
Galveston	jan 19			

Le capitaine du navire français l'Emile, ne sera pas responsable des dettes que pourrait contracter son équipage.
14 fev—3

Ni le capitaine, ni les consignataires du brick français la [illegible], capt. [illegible], ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
BLANCHARD, KIMER & Co.
14 fév—10 34 Bienville.

VINS fins de Bordeaux—Rouge en barriques, en demi-barriques, qualité de choix en débarquement du navire [illegible], de Bordeaux et à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149, Commune

JUS de Framboise pur—15 caisses de [illegible] Frères, jus de groseilles, framboises [illegible], à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane.
29 jan

FOULARDS—400 pièces foulards de l'Inde, Corahs [illegible], qualité choisie [illegible], à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres.

GENIEVRE DE HOLLANDE—En caisses, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

---

BOUTEILLES VIDES—100 paniers de 30 et 24 onces, à vendre par NUMA LACOSTE,
11 fev 108 rue Royale

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 4 gallons, à vendre par NUMA LACOSTE,
14 fev 108 rue Royale

CERISES—50 caisses cerises à l'eau de vie, de Chauvet, à vendre par NUMA LACOSTE,
14 fev 108 rue Royale

HUILE—500 paniers huile de [illegible], à vendre par NUMA LACOSTE,
14 fev 108 rue Royale

MOUTARDE Française—Quelques caisses, à vendre par NUMA LACOSTE,
14 fev 108 rue Royale

BOUCHONS—Un grand assortiment de toutes qualités, à vendre par NUMA LACOSTE,
14 fev 108 rue Royale

CITRONS—170 caisses frais, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO.
14 fev 82 Gravier

CAFE Rio—14,000 sacs différentes qualités, d'importation récente, à vendre par GEO GREEN & BROTHER, 82, Gravier

THE—Un petit lot de Hyson, choisi, en petits paquets, à vendre par GEO. GREEN & BRO,
14 fev 82 Gravier

VIN de Champagne, qualité supérieure, importation directe, à vendre par GEO. GREEN & BRO,
14 fev 82 Gravier

CORDAGES de Manille—1 1/2 [illegible] pouces, à vendre par GEO. GREEN & BRO,
14 fev 82 Gravier

HUILE d'Olive—100 paniers huile, à vendre par GEO. GREEN & BRO,
14 fev 82 Gravier

MOUTARDE—100 douzaines de Boston, à vendre par GEO. GREEN & BRO,
14 fev 82 Gravier

HUILE de blanc de baleine—14,000 gallons épurée, en magasin, à vendre par GEO. GREEN & BRO,
14 fev 82 Gravier

ALUN et Sel d'Epsom, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO,
14 fev 82 Gravier

SAVON—500 caisses Boston No. 1, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & CO,
14 fev 82 Gravier

PAPIER à Lettres—500 rames de Ames, rayé, à vendre par GEO. GREEN & BRO,
14 fev 82 Gravier

EAU de Vie—50 barils, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO,
14 fev 82 Gravier

GENIEVRE—50 barils double ancre B B, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO,
14 fev 82 Gravier

EAU de vie de Cognac—30 quarts marque de Castillon et J J Dupuy, ayant droit au drawback, à vendre par G. GREEN & BRO, 82 Gravier
14 fev

FARINE—60 barils qualité superfine, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
14 fev 92 Tchoupitoulas.

CHANDELLES—40 caisses chandelles de composition, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
14 fev 92 Tchoupitoulas.

SAVON—30 caisses, nouvel article, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
14 fev 92 Tchoupitoulas.

TABAC à chiquer—50 caisses ordinaire, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
14 fev 92 Tchoupitoulas.

AMIDON—100 caisses de la marque Schuienberg, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
14 fev 92 Tchoupitoulas.

A VENDRE—Une VACHERIE de 20 bonnes vaches ; plus : Veaux, chevaux, bidons, voiture à lait &c., située à Métairieville. S'adresser pour plus de détails à l'habitation de Madame Vve. François, entre la Course et la résidence de M. John K. West, ou en ville dans la rue Ste Anne, No. 49, entre Royale et Condé.
Ladite Vacherie a des pratiques établies en ville.
12 fev—3

ON DEMANDE une bonne d'enfants, blanche et bien recommandée. S'adresser rue Bourgogne, No. 109, entre St. Louis et Conti.
12 fev

A VENDRE—Pour cause de départ, une Boulangerie bien achalandée, située à Gretna, près de l'Hotel et du ferry, s'adresser sur les lieux.
4 fev—20

AVIS—Mme CHARLES ANDRIEUX, née Reine Oppertune, est priée de passer à notre bureau, pour affaires qui l'intéressent.
EUG. ROCHEREAU & Co,
13 fev 17 et 19 St. Louis

A VENDRE A BON MARCHE—20 arpents plants de cannes à rubans, chez M. B. [illegible], à deux milles au dessus de Gretna. S'adresser sur les lieux.
12 fev—3

CLOUS—100 barillets de Boston, en débarquement du navire Glascow et à vendre au plus bas prix par HARVEY & COOLIDGE,
13 fev 26 et 28 Gravier.

HUILE POUR TANNEURS—12 barils, à vendre par T TOBY & BOGERT,
13 fev 70 Camp

BRIQUES de Façades pressées—10,000 briques de Philadelphie, reçues par la barque Rammohun Roy de Philadelphia, à vendre par T TOBY & BOGERT, 70 Camp

HARENGS—300 caisses harengs écaillés, en débarquement et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, rue Gravier.

CIGARES de la Havane—Regalias, marques Ugues, [illegible], India Cubana, Mahoneso, Palma Celebrada, en débarquement et à vendre par REYNAUD & FALLON,
11 fev 34 Tchoupitoulas

CIGARES DE LA HAVANE—57,000 assorties de qualité, par le brick T. Street, et 14,000 regalias, par le brick Titi, à vendre par J M CABALLERO,
11 fev 32 Vieille Levée

FIL—Quelques caisses fil, différentes couleurs, à vendre par SMITH BRYAN,
13 fev 20 Douane

COUTIL—Quelques caisses coutil fil, nouveau genre, ayant droit au drawback, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane
13 fev

DOUBLONS et Change sur Havane, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

LAINES—18 balles Laines de Canton, 4/4 et 7/8, en débarquement du navire Columbus, en magasin et à vendre par WM. FROST & Co,
13 fev 28 Vieille Levée

HUILE—1200 gallons huile de blanc de baleine d'hiver épurée, en débarquement du navire Columbus, à vendre par FROST & Co, 28, Vieille Levée

HUILE—5,000 gallons huile de blanc de baleine d'hiver blanchie et non blanchie, en magasin et à vendre par WM. FROST & Co, 28 Vieille Levée

HUILE pour Tanneurs—20 bls huile supérieure, à vendre par WM. FROST & Co,
13 fev 28 Vieille Levée

HUILE—45 barils huile d'éléphant, d'hiver, blanchie, à vendre par WM. FROST & Co,
13 fev 28 Vieille Levée

COTONNADES—10 caisses de Methuen, à vendre par FROST & Co, 28, Vieille Levée

CHANDELLES—400 caisses blanc de baleine, New Bedford, à vendre par Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée

HUILE de Baleine—1000 gallons, blanchie, d'hiver et d'automne, en barils et en barriques, à vendre par WM. FROST & Co, 28 Vieille Levée

MOUTARDE—60 caisses supérieure, en boites et bouteilles d'un quart et une demie livre, à vendre bon marché par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier.

SAVON—500 caisses Boston No 1, en débarquement du navire Glascow, et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier.

SALERATUS et Couperose—En barriques, barils et barillets, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier.

BEURRE, Fromages et Epices—30 barillets beurre de Goshen, 50 fromages de Goshen, 1ère qualité, 50 sacs poivre Sumatra, [illegible] sacs clous de girofles, 60 caisses épices moulues en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE,
13 fev 26 et 28 Gravier.

BARILLETS—200 barillets de 10, 6 et 4 gallons, cerclés en fer, en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier.

COGNAC—Eau-de-vie de Cognac, ayant droit au drawback, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 30 Vieille Levée
12 fev

CHAPEAUX de palmier—20 caisses chapeaux fins et communs, à vendre par FROST & Co,
12 fev 10 Magasins

CHAPEAUX cirés—10 caisses chapeaux cirés, à vendre par FROST & Co,
12 fev 10 Magasins

CHAUSSONS en Laine—100 douzaines chaussons, à vendre par FROST & Co,
12 fev 10 Magasins

RECU par le Winsor Castle, du Havre—Plusieurs caisses guinghams, jaconnats et mousselines [illegible]; 1 caisse mousselines brodées pour rideaux et un joli assortiment de rideaux brodés, par paires, à vendre à bon marché pour du comptant, par FR. PERRET,
11 fev 25 Toulouse

PEAUX de veaux de Nyce & Co, à vendre par D. B. MACARTY,
jan 23 Bourbon.

MERINOS noir pour redingotes—[illegible] pièces beau mérinos noir pour redingotes, à vendre par D. B. MACARTY,

DIVERS—The young hyson en petites boites, savon de Boston No 1, de la marque de White, huile de Nice en paniers de 12 bouteilles, moutarde en caisse, et tambour ; à vendre bon marché par E. DITTRICH,
11 fev 99, Poydras, encoig. Tchoupitoulas.

MAGASINAGE—Au No 141, rue des Magasins avec cour derrière. Conditions modérées. S'adresser à E. DITTRICH,
11 fev 99, Poydras, encoig. Tchoupitoulas.

SARDINES—1000 boites et demie boites à l'huile de Chatelain jeune et Basset de La Rochelle, en débarquement du Bordeaux Packet, à vendre par BLANCHARD, KIMER & Co. [illegible] Bienville.

COUVERTURES—1000 paires couvertures françaises de toutes grandeurs, [illegible], à vendre à bon marché par BLANCHARD, KIMER & Co,
11 fev—10 34 Bienville

AU débarquement du brick Bordeaux Packet, venant de Bordeaux : 9 barils vin blanc Haut Barsac ; 12 do do Haut Sauterne ; 20 barriques vin rouge St. Julien Medoc, [illegible] quarts de pipe eau de vie [illegible], à vendre par B. TALAMON, 78 et 80 St. Louis
11 fev

TALAMON FRERES, rue de Chartres, No. 44, reçoivent par le Timoleon, du Havre : [illegible]; ganses en crin et poil de chèvre.
Par le Windsor Castle, du Havre :
100 douzaines chapeaux de paille pour hommes ; [illegible]
20 jan

VINS fins de Bordeaux—En caisses, des marques St. Julien, Château Larose, Château Léoville, Château Latour et Château Margaux, à vendre par JORDY & BRAZIER, 10 Conti
4 jan

CHAUDIERES à Sucre—Un assortiment complet de la célèbre fonderie de Stewart & Dell, de Tennessee, en débarquement du steamer John Marshal, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE,
26 nov 149 Commune.

ARTICLES DE NOUVEAUTES, EN FER, NEW-YORK.

STILLMANN, ALLEN & Co., propriétaires des forges [illegible], ont à grands frais établi une superbe machine pour exécuter dans un bon goût et à vapeur, des moulins à sucre, des clarificateurs et des cuillières, des chaudières à sucre en fer battu, des presses hydrauliques et à vis, et généralement tous les objets de fonte.

Les habitants et autres, sont respectueusement priés de venir examiner leurs plans, &c., au No. 25, rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

E. SMITH & Co., Agents.

Qui ont constamment en vente, des thermomètres à sirop.
7 déc—6m

A LOUER
Cette JOLIE MAISON en briques, à deux étages, avec Cuisine et Ecurie, également à deux étages, dans la Seconde Municipalité, rue St. Pierre, entre Commune et Gravier, côté S. E. S'adresser à J. U. LAVILLEBEUVRE,
7 fev 149, Commune.

A VENDRE—LA MAISON de famille et le TERRAIN, No. [illegible], rue des Bons Enfants, près la rue Bagatelle, Troisième municipalité. S'adresser à J. M. JOHNSON.
17 jan—30 No. 19, Vieille Levée, en face de la Douane

CHEVAL A VENDRE.
Un cheval [illegible], âgé de huit ans avec selle anglaise, bride, martingale, etc., à vendre par NORTH & BROTHERS, Encoignure Magasins et Commune

HUILE d'olive de Nice et de Marseille, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

---

A VENDRE par le soussigné—Toile à voile de Russie et d'Angleterre, plomb de chasse de New York, peintures françaises numéros assortis, absynthe Suisse de [illegible], cerises à l'eau de vie qualité très supérieure, vin de Bourgogne, Chambertin, Volnay, & Clos Vougeot, vin de Champagne en bouteilles et demi bouteilles, vin Muscat en barils, indigo de Guatemala.
10 fev J. ALBERT, 95, rue St Louis.

VIN DE MADERE, marque de J Olivaira, en caisses et [illegible], à vendre par J. ALBERT, [illegible], rue St Louis.
10 fev

EAU DE VIE DE COGNAC très vieille, en demi pipes, à vendre par J. ALBERT,
10 fev 95 rue St Louis

TOILE A VOILE, DE COTON, de la manufacture de Paterson, marque de John Colt, constamment en mains, et à vendre à prix réduits, par J. ALBERT, 95, rue St. Louis.
10 fev

CAFE &c.—100 sacs café Rio, do do. Havane, 30 do. de Java, 30 caisses sucre blanc Havane, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
10 fev 11 et 13 St. Louis

INDIENNES LEGERES—40 caisses indiennes à la mode, importation récente, à vendre par J B RATHBONE & co, 6, rue du Canal.
10 fev

GENIEVRE et Eau de Vie—10 pipes genièvre de Wolfe marque du Cygne ; 10 do de Mader, 10 demi pipes Eau de vie de la Rochelle, à vendre par J B RATHBONE & co, 6, rue du Canal.
10 fev

TABAC—88 balles Cuba fin, en feuilles, en débarquement du brick Empresario, de la Havane, à vendre par E. TROISGROS,
10 fev 30, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—En débarquement du brick Tho. Street, à vendre par E. TROISGROS,
10 fev 30, Vieille Levée

CIGARES—32,000 Regalias et Millars, Ugues et Cubanas, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par E. TROISGROS,
10 fev 30, Vieille Levée

HUILE de Blanc de Baleine—3000 galons d'hiver, blanchie et non blanchie, à vendre par J W STANTON & co,
10 fev Encoignure Magasins et Lafayette.

BLANC de Baleine—400 caisses New Bedford, 4s et 5s, à vendre par J W STANTON & co,
10 fev Encoignure Magasins et Lafayette.

CLOUS—300 barriques assortis, à vendre par J W STANTON & co,
10 fev Encoignure Magasins et Lafayette.

BEURRE de Goshen—60 fréquins 1re qualité, à vendre par J W STANTON & co,
10 fev Encoignure Magasins et Lafayette.

CAFE de Rio—3000 sacs 1re qualité, reçus par le brick Hornet Warren de Rio de Janeyro, à vendre par J. W. STANTON & Co.
10 fev Encoignure Magasins et Lafayette

SUCRE—36 boucauts bonne et belle qualité en magasin et à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co, 52 Bienville

CIGARES de la Havane—39,400 de qualités assorties, en débarquement du steamer Alabama ; 29,000 regalias Florinda, par le brick Empresario et à vendre par J. M. CABALLERO,
10 fev 32 Vieille Levée

CIGARES—2,000,000 Havane qualités assorties et véritables principe, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
10 fev 32 Vieille Levée

TABAC de la Havane en Feuilles—Supérieur, Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 32 Vieille Levée
10 fev

SUIF—57 barils qualité supérieure en très bon ordre, en débarquement du steamer Express Mail et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
10 fev 92 Tchoupitoulas

SAVON—25 caisses olive, article nouveau, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
10 fev 92 Tchoupitoulas

CHANDELLES—40 caisses chandelles de composition, de la marque Gross & Districhs, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
10 fev 92 Tchoupitoulas

HUILE DE PALMACHRISTIE—10 barils en magasin et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
10 fev 92 Tchoupitoulas

EAU DE VIE—3 demi pipes eau de vie de La Rochelle, 2 quarts de pipes idem de Bordeaux, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
10 fev 44, Poydras.

CAFE—2600 sacs café Havane, Rio, Laguyra et Java, à vendre en magasin, par WOOD & SIMMONS,
10 fev 80, Magasins

POIVRE—70 sacs poivre noir de Sumatra, à vendre par WOOD & SIMMONS,
10 fev 80, Magasins.

INDIGO—15 serons Carracas, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.
10 fev

LIQUEURS du pays—30 barils eau de vie 1re preuve, 40 barils genièvre, 40 barils alcohol, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
10 fev 30, Vieille Levée

VITRES—200 caisses de Waterford, assorties de grandeur, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
10 fev 30 Vieille Levée.

COUTIL de Coton—80 balles assorties de numéros, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
10 fev 30, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—18 paniers vin de Champagne, à vendre par W. F. VREDENBURGH,
10 fev 30, Vieille Levée.

INDIGO—20 serons, à vendre par W. F. VREDENBURGH,
10 fev 30, Vieille Levée.

GARANCE—5 barriques, à vendre par W. F. VREDENBURGH, 30 Vieille Levée
10 fev

EN débarquement des navires [illegible] et Windsor Castle, du Havre, et à vendre par les soussignés :
Arabines et Listados pur fil de lin ;
Mérinos double en drap d'été ;
Mousselines damassées en dessins nouveaux ;
Châles mousseline brodés au crochet ;
Gaze linon pour moustiquaires ;
Toile cretonne pour draps de lits ;
Boutons à tête de 4 à 5 lignes ;
Bretelles en gomme élastique, qualité supérieure.
Aussi : En magasin, un bel assortiment de Marchandises reçues par les derniers arrivages du Nord et d'Europe.
7 fev BORDERES & Co, 14, Canal

ARTICLES DIVERS sujets à la remise des droits : 10 quarts de pipe Eau de vie Castillon, de l'année 1821, 6 dito Eau de vie de J. J. Dupuy ; 300 caisses Vin de St. Julien, sujets à la remise des droits, à vendre par RAYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas.

Bouilloires de machines à vapeur.

TROIS bouilloires à double fluide, en bon ordre, ainsi que la machine complète du bateau l'Invincible, à vendre par W & R MURPHY, Vieux Bassin,
7 fev ou au ferry de la 1ère Municipalité

CEPS A L'HUILE, Champignons, petits pois et sardines à l'huile en boites et demi boites, en débarquement du navire Talma, à vendre par CHS. DUFOUR, 11 rue Conti
7 fev

BOTTES, Souliers et Brodequins—Un assortiment général de chaussures, reçues par les derniers arrivages, à vendre par FROST & Co,
7 fev 10 Magasins.

CHAPEAUX—Venant d'arriver, un assortiment général de Chapeaux, en grande variété, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins.
7 fev

CHAPEAUX de Laine—25 caisses blancs, noirs et gris, à vendre par FROST & Co,
7 fev 10 Magasins.

MELASSE de Sucrerie—En magasin et à vendre constamment par A. GORDON, WYLIE & Co,
7 fev 52 Bienville

EN débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux.
30 barriques vin Montferrant.
20 do do St. Estèphe.
30 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par S. V. BARRETT, 49 Vieille Levée.
6 fev

Nouveau Bureau de Placements.

Par J. B. CABOS.

No. 24, rue Jefferson, Nlle. Orléans.

DES cuisiniers et maîtres d'hôtels pour un voyage de long cours, ou sur steamboats, désirent trouver de l'emploi.

Il se présente également des garçons de buvette bien recommandés.

On désire prendre à loyer, dix personnes blanches ou de couleur, sachant faire la cuisine, blanchir et repasser. De bons prix sont offerts, par des familles particulières.

Les personnes qui auront de l'emploi à offrir aux ouvriers ne seront pas tenues de payer au dit Bureau.

Nota—Les ouvriers boulangers ou de toute autre profession, peuvent s'adresser à M CABOS, pour obtenir des places, comme aussi, les personnes qui désirent employer des ouvriers et ouvrières—ou bien des domestiques, de l'un ou l'autre sexe. S'adresser au No. 24, rue Jefferson, de 10 heures à 3 1/2, et de 4 à 6.
6 fev—

FORGERON—On demande un nègre forgeron à louer au mois pour la campagne, à une petite distance de la ville. S'adresser à B. & A. SOULIE, 18 rue Conti
6 fev—6

TABAC de la Havane pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS,
6 fev 26 Commune

SUCRE de la Havane—50 caisses blanc et jaune, à vendre par B. VALLS,
6 fev 26 Commune

CIGARES de la Havane—De toutes qualités à vendre par B. VALLS,
6 fev 26 Commune

GRAINES pour Oiseaux—A vendre par B. VALLS, 26 Commune
6 fev

CONFITURES de la Havane—A vendre par B. VALLS, 26 Commune
6 fev

GUABA—Pâte et Gelée, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
6 fev

AMANDES à coque tendre, dito douces écossées ; dito amères dito, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
6 fev

HUILE D'ANIS—A vendre par B. VALLS, 26, Commune.
6 fev

HUILE—3600 gallons huile de blanc de baleine épurée, 500 galons huile de baleine do. en débarquement du navire European à vendre par Wm. FROST & Co.
4 fev 28, Vieille Levée

CHANDELLES—300 caisses blanc de baleine New Bedford, en débarquement du navire Kentucky et à vendre par FROST & Co,
4 fev 28 Vieille Levée

A VENDRE, par les soussignés, en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux : [illegible] pâtés truffés de bécasses, [illegible], perdreaux, &c. &c. ;
150 demi boites truffes pures du Périgord ;
30 boites marrons rôtis de Lyon.
LOREILHE & Co,
13 fev Encoignure Royale et Douane

CAFETIERES HYDRO-PNEUMATIQUES—Avec cet appareil, il suffit de quatre minutes pour se procurer du café bien supérieur à celui obtenu au moyen d'autres cafetières. A vendre par LOREILHE & Co,
13 fev Encoignure Royale et Douane

GRAINES DE COTON de Golfe du Mexique—100 sacs de 3 boisseaux chaque, de qualité réputée venant des Arkansas, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune
12 fev

CHAUX—700 barriques en pierres de Thomaston, en débarquement du brick Grandee, vis à vis la rue Orangers, 3me. municipalité, et à vendre par le capitaine à bord ou par T TOBY & BOGERT,
11 fev 70 Camp

CIGARES Havane—Reçu par le steamer Alabama et le brick Titi, 85,700 cigares Regalias, Canones, Prensados, Bayonetas, Millar et Damas de Cabana, Woodville, et Palma, à vendre par E. JOHNS,
11 fev 110 Poydras.

CAFE Rio—210 sacs d'importation directe et en débarquement à vendre par E. DITTRICH,
11 fev 99 Poydras, encoig. Tchoupitoulas.

FABRIQUE DE CHAPEAUX DE SOIE ET DE CASQUETTES,
Rue Royale, No. 174—Nouvelle-Orléans.

BOCHUD Ainé, de Paris, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'arriver en cette ville avec un bel assortiment de CHAPEAUX français et de CASQUETTES des dernières modes. Il confectionne les chapeaux et tous les articles de fantaisie sur commande, pour homme et enfant, ainsi que toutes autres espèces de coiffures pour militaires ; apprête, blanchit et remet à neuf les chapeaux de paille et Panama.
21 jan—30

EAU DE VIE—Les soussignés ont constamment un assortiment de Cognac, demi-pipes, Cognac 1re preuve, de la marque de J. Dupuy ; en demi-pipes ; Cognac, 2me preuve, de la marque de l'Aigle, très vieux ; Cognac champagne, Castillon, 1825, en demi et quarts de pipes ; Cognac 1re preuve, de la marque F. Godard & Co, en quarts de pipes. Les susdits ayant droit au drawback, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19 St Louis
1er fev

CHARBON à 4 ESCALINS, rendu à domicile—4000 barils charbon de Pittsburg en gros morceaux, à vendre par charretée à 4 escalins le baril.
24 jan MURPHY, 132 Vieux Bassin

COUVERTURES de trois points, très lourdes, à vendre à bon marché pour clore une consignation par EUGENE ROCHEREAU & Co,
1 fev 17 et 19, rue St. Louis

SUCRE de Boston raffiné—En pains, en morceaux et en poudre—30 caisses sucre blanc de la Havane ; 140 sacs café Java de vieux gouvernement ; 500 paquets thé poudre à canon, impérial, Pouchong, &c ; 200 caisses blanc de baleine ; 100 caisses savon de Boston et Cincinnati ; 20 barriques riz de Charleston ; 200 tambours figues de Smyrne ; 200 barriques de clous assortis ; 130 sacs poivre de Sumatra ; [illegible] ; maquereaux No. 1, en barils et en caisses ; 100,000 cigares [illegible], à vendre par NORCROSS & FORDICE,
24 jan 29 rue Gravier.

SANGSUES.

RECEMMENT arrivé par le Talma, des Sangsues de bonne qualité, et à vendre au détail à dix sous pièce, en gros, par cent, à huit sous pièce, au Grand Dépôt Général et Café, rue de l'Esplanade, No. 98, encoignure Casacalvo, à la continuation de la rue Royale.

Les pharmaciens et les habitants de la campagne, seront servis à leur satisfaction.

Le même Entrepôt a reçu par le navire Amsterdam, cent milliers de sangsues Suédoises, et de qualité supérieure, qu'on vendra de dix à vingt cinq sous. Les prix ne varieront point durant l'époque des maladies.
J. F. SOUBIRAN.

SANGSUES.

REÇU par le Louis XIV, un grand et superbe assortiment de Sangsues Espagnoles, Hongroises et Suédoises, à vendre depuis CINQ jusqu'à VINGT cents, toutes garanties, au dépôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Levée, près l'hôtel des Monnaies.

Les pharmaciens, les habitants et les marchands de la campagne, les obtiendront à vingt cinq pour cent de remise.
27 mai RENAUD PETIT-BIEN.

SANGSUES.

LE soussigné a reçu dernièrement d'Europe, un grand assortiment de Sangsues Hongroises et Suédoises, lesquelles il offre à vendre à des prix très modérés, étant le seul importeur. Le public peut être assuré d'obtenir un article bon et frais. On trouvera au même établissement un grand assortiment d'estampes françaises et américaines, cadres, glaces, &c.
31 jan J. B. RUSCONI, 187 Chartres.

FABRIQUE D'EAU DE SELTZ.

RENAUD PETITBIEN ayant joint à son établissement de la rue du Quartier une fabrique d'Eau de Seltz, prévient le public qu'il fournira pour toute la saison des Limonades Gazeuses à l'ananas, à la groseille, à la framboise etc., etc., etc.

L'établissement se charge de faire rendre à domicile au prix de
Eau de Seltz, la douz.......... $1 00
Limonades Gazeuses, parfums assortis,.. 1 50
Le verre non compris.

Rue du Quartier, No. 46, près de l'Hôtel des Monnaies. Des ordres seront reçus chez Victor Hebert, libraire rue de Chartres.
13 juin

FOSDICK & BROTHER, No 74, rue du Camp, ont en magasin, et offrent à vendre :
200 caisses Thé Young Hyson, en boîtes de 13 liv. ; 150 dito Poudre à canon ; 100 barils excellent Cidre de Newark ; 50 barils Vinaigre de cidre ; 20 dito Huile à tanneur ; 30 paniers Champagne ; 20 caisses vin de [illegible] ; 20 fréquins beurre Goshen de choix ; 124 sacs Sel fin de Liverpool, 10 caisses Pendules en bois ; 8 pipes Genièvre de Hollande ; 10 caisses Bottes pour hommes et Souliers pour dames ; 100 rames Papier à écolier ; 100 balles Foin du North River ; 10 caisses Biscuits de soda.
11 fev

DIVERS—1000 barils farine de St. Louis, 300 barils porc, mess et prime, 150 barils boeuf M. O, et prime, 30 barils huile de palma christi, 100 sacs café La Guayra, 100 barillets beurre de l'Ouest, 60 paquets thé young hyson, 90 balles houblons de Boston, 100 caisses blanc de baleine, 200 colis moutarde, No 1, en magasin et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras
11 fev

BLANC de baleine, &c—800 caisses blanc de baleine ; 80 dito moutarde de Boston ; 500 dito savon No. 1 ; 100 do. savon de toilette, 2000 gallons huile de baleine blanchie ; 1500 dito huile de sperme ; 1000 dito huile d'éléphant, à vendre en magasin par W. F. VREDENBURGH & Co,
11 fev 30 Vieille Levée

SUCRE—57 caisses sucre Havane, en débarquement et à vendre par E. TROISGROS,
11 fev 30 Vieille Levée

DROGUERIES—Reçu par les derniers arrivages du Havre, un nouvel assortiment d'articles frais et choisis et à vendre par P. CUSACHS,
11 fev Coin des rues Condé et St. Philippe

HUILE DE VITRIOL—25 damejeannes en débarquement et à vendre par P CUSACHS,
11 fev Encoignure Condé et St. Philippe

ALCOHOL épuré, de 37 degrés, couverts, à vendre par P CUSACHS,
11 fev Encoignure Condé et St. Philippe

TABAC—80 balles tabac cube, en débarquement du brick Empresario, à vendre par E. TROISGROS,
8 fev 31, Vieille Levée

CERISES sauvages—100 barils en bon état, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
8 fev 49 Commune

BEURRE et Fromage—De Goshen, venant d'arriver et à vendre par HARROD, DARLING & Co,
8 fev 49 Commune

HARROD, DARLING & Co, No. 49, rue de la Commune, ont constamment en vente, et reçoivent journellement, une grande consignation de maquereaux assortis ; saumons, aloses, morue et harengs, sels en saumure ; beurre et fromage de Goshen ; sucre en pain, brisé et en poudre, première qualité, des manufactures de Boston et de New York, huile et blanc de baleine ; savon de New York, Boston et Cincinnati, [illegible], &c. à vendre aux prix les plus modiques, par HARROD, DARLING & Co,
8 fev 49 Commune

INDIGO en serons Caracas et caisses Manille, à vendre par G & R BUCHANAN & Co.
31 jan 82, Tchoupitoulas

CHANDELLES—50 caisses chandelles de composition, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
31 jan 82 Tchoupitoulas

CORDE—1000 rouleaux, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
31 jan 82, Tchoupitoulas.

FARINE—300 barils farine supérieure, de St. Louis, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
31 jan 82 Tchoupitoulas

TOILE d'Emballage—1000 pièces, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
31 jan 82 Tchoupitoulas

CAFE Java—[illegible], à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
31 jan 82 Tchoupitoulas

FER BLANC—200 caisses 1/3 X, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
31 jan 82 Tchoupitoulas

WHISKEY—30 barils vieux Bourbon, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
31 jan 82 Tchoupitoulas

VERITABLE Eau de Cologne—En débarquement du navire Prebus, d'Anvers, article supérieur, à vendre par E. JOHNS,
31 jan 110, rue Poydras

CIGARES—76 milliers regalias, canones et millar, de différentes marques, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée.
31 jan

SUCRE et Café de la Havane—Sucre blanc, jaune et brun, et 240 sacs café en vert, à vendre en magasin, par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée.
31 jan

CAFE Rio, Santiago, St Domingue et Java, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27, Vieille Levée.
31 janv

TABAC en feuilles—800 balles enveloppes et tripes, de Cuba, Vuelta de Abajo, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée
31 janv

SALSEPAREILLE—Quelques balles en magasin et à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27, Vieille Levée.

PAPIER à lettre français très fin, en caisses de [illegible] rames, à vendre par RAYNAUD & FALLON,
31 jan 34 Tchoupitoulas

CIGARES de différentes marques, importés de la Havane, en magasin et à vendre par REYNAUD & FALLON,
31 jan 34 Tchoupitoulas

TABAC en feuilles de Cuba—60 balles, à vendre pour clore une facture, par REYNAUD & FALLON,
31 jan 34 Tchoupitoulas

POUDRE de Eden Park Mills en barillets, demi do et quart do, en quantités à la convenance des acheteurs, garantie de qualité égale aux meilleures marques offertes en vente ici, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

MADERE ET SHERRY en barils, à vendre par REYNAUD & FALLON,
31 jan 34 Tchoupitoulas

SUCRE jaune en caisse, de la Havane, à vendre à bas prix par REYNAUD & FALLON,
31 jan 34 Tchoupitoulas

CAFE de la Havane et de St. Jago, à vendre par REYNAUD & FALLON,
31 jan 34 Tchoupitoulas

FROMAGE—50 caisses fromage de réserve valant celui d'Angleterre, venant d'être reçu et à vendre par J F BERCIER & Co, 64 Vieille Levée
31 jan

CHAMPIGNONS—Une barrique champignons français, en bon ordre, à vendre par J F BERCIER & Co, 64 Vieille Levée
31 jan

VINS DE STOCK supérieurs, en magasin, et à vendre par E. JOHNS, 110, Poydras,
25 caisses [illegible], 1827 ;
40 do [illegible], 1827 ;
49 do [illegible], 1835 ;
30 do Marcobrunner, 1831 ;
30 do [illegible] ;
Tous ces vins sont de 1re qualité, et seront vendus à bas prix pour clore une facture.
Aussi : Champagne Napoléon, Clauzel, Madeira ; vins de St. Julien, Medoc, Château-Margot, Sauterne, Chambertin ; Anisette supérieure, Liqueurs assorties, belle Huile de Bordeaux, &c. &c.
31 janv—

HUILE—13 tierçons blanchie pour l'hiver, en débarquement du navire John Mintern, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
13 jan

BLANC de baleine—100 caisses en débarquement du navire John Mintern et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins
13 janv

GINGEMBRE en racine—20 sacs en débarquement du navire John Mintern et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
13 janv

CLOUX—110 barillets, marque de [illegible], à vendre en magasin, par T TOBY & BOGERT,
31 jan 70 Camp.

GINGA—Article supérieur, venant d'être reçu et à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF,
30 jan 25, Bank Place.

GROSSE TOILE d'Emballage—Excellent article pour emballage de tabac et de jambon, à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF,
30 jan 25, Bank Place.

BOUCHONS—De première qualité, veloutés, pour bouteilles à bière, à vendre par A GORDON, WILIE & Co,
30 jan 52, Bienville.

EAU DE VIE de Pêche—25 barils vieille eau de vie de Pêche, en débarquement du brick [illegible], de Baltimore, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane

WHISKEY Monongahela—50 barils de qualité supérieure, ayant huit ans, à vendre en magasin par SMITH BRYAN, 20 Douane
30 jan

CAFE de la Havane, nouvelle récolte, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 jan 34 Vieille Levée.

COGNAC—Eau de vie de Cognac, 2me preuve, dernièrement reçue par [illegible] de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 jan 34 Vieille Levée.

BOUTEILLES—10,000 bouteilles vides, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 jan 34 Vieille Levée.

THE—300 colis frais Impérial et Poudre à Canon, en paquets et petites boites, thé Pouchong, Souchong &c. à vendre par J. W. STANTON & Co,
30 janv Encoignure Magasins et Lafayette

A VENDRE par le soussigné :—300 barriques vin rouge de divers crus, 10 quarts pipes vieille eau de vie fine champagne,
200 mille bouchons pointus,
10 balles bouchons fins, pour vin,
50 paniers anisette surfine,
100 caisses absynthe suisse,
20 caisses vin Vieux, Château Giscours,
30 barriques vin Cantenac, Médoc,
50 paniers guignolet d'Angers.
POUGET FILS,
15 janv 147, rue Royale.

AVIS—Messieurs J. C. [illegible] et SEBASTIEN [illegible], entrent comme associés dans notre maison, à partir de ce jour :
1er. septembre 1844— CHARLES ODIER & Co.

FIL à cordonnier—5 caisses fil anglais, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins
8 fev

CIRAGE—100 grosses cirage supérieur, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins
8 fev

CHAPEAUX de Chasse—30 caisses pour hommes et enfants, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins.
8 fev

TRAITES sur N. York, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
6 fev 79 Tchoupitoulas.

AVANCES faites sur les consignations adressées à nos amis à St Louis MERLE, BEYLLE & Co, 79 Tchoupitoulas.

BRODERIES et Entredeux—Un petit lot à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane.
8 fev

PORTER de Londres—50 barriques porter de Londres de Berkley et Perkins, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane.
8 fev

GALLONS fil—Un envoi assorti, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane.
8 fev

INDIGO—36 paquets de Caracas, Guatimala, Manille, etc., en serons, caisses, barillets, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
8 fev

EPICES MOULUES—85 boites et barillets de gingembre, casse, clous de girofle et piment, en débarquement de la barque Epervier, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

LIQUEURS DU PAYS—74 barils eau de vie, rum, genièvre, whiskey et esprits neutres, en débarquement de la barque Epervier, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
8 fev

A [illegible] en débarquement et à vendre par [illegible], 25, St Louis

---

CABOTAGE.

POUR VERMILLIONVILLE, PARRY'S BRIDGE et tous les autres ports sur la rivière de Vermillion.—Le paquebot régulier steamboat LAMA, capt. Henry V. McCall, est maintenant en port, et partira samedi 15 courant, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GREEN & McDOUGALL,
14 fev 75 Poydras

PAQUEBOT DES ATTAKAPAS.
POUR ST. MARTINVILLE, Nouvelle-Ibérie, Franklin, Pattersonville, et tous les lieux intermédiaires sur l'Atchafalaya et la Têche.—Le bateau neuf, tirant peu d'eau et fin marcheur JOHN AULL, capitaine O. Rader, partira pour les lieux susdits, en s'arrêtant aux points intermédiaires, samedi, 15 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord au bout de la rue Conti, ou à DARBY & TREMOULET,
13 fev 21, Vieille Levée.

POUR LITTLE ROCK, VAN BUREN, Fort Smith, Fort Gibson, et tous les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur neuf et fin marcheur ARKANSAS No. 4, capit. Pennywit, partira aujourd'hui à midi. Pour passage, s'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
14 fev 44 Poydras

MALLE PAQUEBOTS DES ETATS-UNIS, BRILLIANT ET ALEX. SCOTT.
Arrangements pour le printemps et l'été.

Pour la Côte de Donaldsonville, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sarah et Pointe Coupée.—Les bateaux ci-dessus nommés feront après cette époque deux voyages par semaine. L'Alex. Scott, capitaine Swon, partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et mercredis, à 10 heures du matin. Le Brilliant partira de la Nlle. Orléans tous les mardis et vendredis, à 10 heures A. M. En revenant, l'Alex. Scott partira du Bayou Sara tous les lundis et vendredis à midi, et le Brilliant tous les mercredis et samedis, à midi, arrivant à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de bonne heure. Le mercredi, l'Alex Scott se rendra à Tunica, Pointe Coupée et Fort Adams. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 fev WM. AVERY.

Paquebot régulier, pour Bayou-Sara, Waterloo, Port-Hudson, Baton-Rouge, Plaquemines et la Côte.
Le beau steamer LUDA, capt Thomas Clark fera des voyages réguliers, deux fois par semaine, entre la Nlle-Orléans et les ports ci-dessus partant de la Nlle-Orléans tous les mardis et vendredis, à 10 heures P. M., et du Bayou Sara, tous les mercredi et samedi à 10 heures P. M.

Le Luda a été remis à neuf, et combiné pour ces voyages, de manière à assurer une grande rapidité, tout en laissant beaucoup pour la sécurité et le comfort. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. BONNER,
31 jan Agente, 11 St. Charles.

PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE, DONALDSONVILLE, Lafourche &c.—Le bateau à vapeur JUNIATA, capitaine Clootz partira de la Nouvelle Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et à son retour il quittera Thibodeauxville les dimanches à 6 heures, et Donaldsonville le lundi matin à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à J M LANDREAUX & Co
31 janv 11, Front Levée

POUR LAFOURCHE ET LA COTE.—Le bateau à vapeur à passagers, MISSOURI MAIL, capitaine Littleton, fera à l'avenir ses voyages deux fois par semaine à Donaldson, en partant de la Nouvelle Orléans, comme avant, tous les lundi et jeudi à 10 heures du matin et de Donaldson, tous les mercredi et samedi à 6 heures du matin.
Le Missouri Mail prendra du fret, bien que le bayou soit bas, en le faisant transporter le long du bayou sur des bateaux plats, aux prix les plus modérés.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. BRAUD & LANDRY,
18 jan—60 14 Bienville

POUR LA BALISE.—Le steamer FAME, capt Jourdain Martin, complètement réparé et remis à neuf, partira tous les samedis, à 9 heures A. M. du pied de la rue St. Louis, pour la Balise et les lieux intermédiaires.
Pour fret ou passage, s'adresser à JACQUES LAROSE,—Agent
3 oct—6 m 71, Vieille Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—Le navire Sarah E. Hammond, a besoin de 300 balles coton pour compléter son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à T TOBY & BOGERT,
13 fev 70 Camp

POUR BALTIMORE—Le brick VIRGINIA, capitaine Cooper, ayant tout son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour passage, s'adresser à T. TOBY & BOGERT,
13 fev 70, Camp

POUR PHILADELPHIE—La barque CLAREMONT, capitaine Trussel, est maintenant en chargement, et partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à T TOBY & BOGERT,
13 fev 70, Camp

POUR PHILADELPHIE—La goelette CHARLESTON PACKET, capitaine Crosby, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à T. TOBY & BOGERT,
13 fev 70, Camp

POUR PHILADELPHIE—Le brick neuf et fin voilier LEMUEL PETERS, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à T TOBY & BOGERT,
11 fev 70 Camp

POUR PHILADELPHIE—Le superbe paquebot RAMMOHUN ROY, capitaine [illegible], est actuellement en chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à T TOBY & BOGERT,
11 fev 70 Camp

POUR PHILADELPHIE—La barque GERTRUDE, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour passage s'adresser à T TOBY & BOGERT, 70 Camp

ON a besoin d'un navire pour charger pour New York. S'adresser à T TOBY & BOGERT, 70 Camp
11 fev

POUR NEW YORK CETTE SEMAINE.—Le navire UNION, capt J B [illegible], partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton seulement, et passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à J W STANTON & co,
10 fev Enc. Magasins et Lafayette.

POUR NEW YORK—Le navire paquebot HERCULEAN, capitaine Holmes, partira jeudi 13 courant. Pour fret de 300 barils [illegible] ou l'équivalent. S'adresser au capitaine à bord au wharf de Post, à Lafayette, ou à T. TOBY & BOGERT,
10 fev 70 Camp.

POUR PHILADELPHIE—La barque, paquebot régulier, IRAD FERRY, capt Chase, ayant une partie de son chargement allant à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à bord ou à T. TOBY & BOGERT,
10 fev 70 Camp.

POUR BOSTON—Le navire de première classe CHATAM, capt. Mason, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L H GALE,
8 fev 93, Commune

POUR BOSTON—Le navire fin voilier DEUCALION, capitaine Allen, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L H GALE,
6 fev 93, Commune

POUR PHILADELPHIE—Le brick OLIVE BRANCH, capitaine Long, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à T. TOBY & BOGERT, 70 Camp

POUR PHILADELPHIE—Le paquebot SARAH HAND, capitaine J Y Bailey, a besoin de 150 boucauts sucre pour compléter son chargement et partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à T. TOBY & BOGERT,
8 fev 70 Camp

POUR BOSTON—Le navire PARIS, capt. Hoffman, est actuellement prêt à recevoir un chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. GREEN & BRO.,
6 fev 82, Gravier

ON a besoin d'un navire de 450 boucauts de sucre, pour charger à la côte, s'adresser à FOSDICK & BROTHER,
8 fev 74, Camp

A FRETER—Le navire AUGUSTA, pouvant porter 1800 balles de coton, est actuellement prêt à recevoir un chargement. S'adresser à GEO GREEN & BROTHER,
6 fev 82 Gravier.

POUR NEW YORK—En chargement à Lafayette—Le navire paquebot RUSSELL, capt [illegible], peut prendre 1800 barils de porc, et partira tout immédiatement. Pour le fret ou passage, s'adresser à FOSDICK & BRO.,
5 fev 74, Camp.

POUR NEW-YORK—Le paquebot GENEVA, capitaine Goodhue, a besoin de 250 balles coton pour compléter son chargement, et partira de suite. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à HULLIN & WOODRUFF,
3 fev 60 Camp

POUR BOSTON—Le navire TARQUIN, capitaine Moody, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE,
31 jan 93 Commune

POUR NEW YORK—Le navire paquebot HERCULEAN, capt. Holmes, est actuellement en déchargement, et partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à T TOBY & BOGERT, 70 Camp.
30 jan

POUR NEW YORK—La barque paquebot GENESEE, capitaine Minott, est maintenant en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à HULLIN & WOODRUFF,
28 jan 60 Camp

POUR SAVANNAH—Le brick A N I. MARY WALKER, capt Thrane, ayant une grande partie de son chargement engagé, et se rendant à bord, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis les magasins triangulaires, ou à
21 jan FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Le navire WALDRON, capt Cheever, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à L. H. GALE,
6 fev 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1ère classe [illegible], capt. Brown, partira sous peu. Pour [illegible] balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune
6 fev

POUR BORDEAUX—Départ pour le 20 au 25 du courant—Le navire fin voilier TALMA, capitaine Cayol, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira pour l'époque ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton, ou leur encombrement et passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à
4 fev— Vve. ROUMAGE.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier TIMOLEON, capitaine Dreyer, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, s'adresser à L H GALE, 93 Commune
12 jan

POUR LONDRES—La barque anglaise CLUTHA, capt. Fowler, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou l'équivalent, s'adresser à DUNCAN KENNEDY,
21 janv 42, Toulouse

POUR LIVERPOOL—Le beau navire MARYFLOWER, capt. Sawyer, partira sous peu. Pour fret de 350 balles de coton, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune.
11 jan

POUR LIVERPOOL—Le navire paquebot, fin voilier, MISSISSIPPI, capitaine Hilliard, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp
2 jan

PORTS DU GOLFE.

POUR LA HAVANE—Le bateau à vapeur ALABAMA, capitaine H. Windle, partira pour le port ci dessus, dimanche, le 16 courant, à neuf heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MERLE, BEYLLE & Co,
11 fev 79 Tchoupitoulas

PAQUEBOT régulier pour la Havane—Le brick T STREET, capitaine J B McConnell, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour balance du fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à REYNAUD & FALLON,
11 fev 34 Tchoupitoulas.

POUR TAMPICO—La goelette danoise, fine voilière, JEUNE MARIE, capt J B [illegible], partira samedi prochain 15 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Jefferson ou à HUGO C. GILDEMEESTER, consul Danois, ou à
11 fev A. CAPDEVIELLE, 74, Vieille Levée.

POUR ST PIERRE, Martinique—Le nav. français EMILIE, capitaine [illegible], partira pour le port ci dessus, le 28 février courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis les magasins triangulaires, 2e municipalité.
14 fev

COMESTIBLES—300 sacs café Rio ; 30 barils rum de la Nouvelle Angleterre ; 75 sacs café Java ; 12 serons indigo de Caracas ; 50 sacs café de la Havane ; 50 do poivre de Sumatra ; 30 do clous de girofle ; [illegible] caisses morue ; 250 do harengs écossais ; 100 do blanc de baleine ; 300 do savon de Boston ; quelques quarts de barils vin de Porto et sherry supérieur ; 100 caisses amidon ; 75 do salaisons ; 50 do ketchup aux tomates, 20 do aux noix ; 100 fromages Goshen ; 200 frequins beurre de Goshen ; 100,000 cigares ; 20 barils cognac et principe ; [illegible] ; 20 barils maquereaux No. 2 ; 40 frequins do No 1, en magasin et à vendre à bon marché par HARVEY & COOLIDGE,
1 fev 26 et 28 Gravier

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI, 15 FEVRIER 1845.

La 3me représentation de la reprise de
LE FILS DE LA FOLLE,
Drame nouveau, en 5 actes, de Fr. Soulié.
Suivi par
La 2me représentation de la reprise de
LE CHALET,
Opéra-Comique, en 1 acte, d'Adam.
☞ On commencera à six heures et demie.

SALLE ST. LOUIS.
BAL DES PERES DE FAMILLES.

LES Pères de Familles qui fréquentent les Bals de la Salle St. Louis sont informés qu'une Souscription est ouverte pour un Bal et Souper qui seront donnés dans la salle St. Louis, le MERCREDI 26 MARS 1845.

Les Souscripteurs sont invités à se réunir Dimanche prochain, 16 février, à midi et demi.
12 fev—4

LE PLUS
Grand Spectacle
DE CE GENRE
Qui ait encore été offert au public de cette ville.

MM. STICKNEY, SUTTON & Cie.,
Ont l'honneur d'annoncer qu'ils établissent un spacieux Cirque à l'encoignure des rues Hôpital et Condé, et que l'ouverture en sera, vendredi prochain, par les nouveaux débuts de M. SUTTON, le grand magicien, le fameux ventriloque, par les gracieuses évolutions équestres, les tours d'acrobates, des marcheurs d'équilibre, etc., qui surpasseront tout ce qui a été vu de plus surprenant ici.

Les tours de M. Sutton, le magicien sans rival, occuperont la première partie du spectacle ; il exécutera sur une scène élégamment construite et décorée à cet effet et sur laquelle brillera tout son magnifique cabinet d'instruments. Ensuite viendront les scènes d'équitation et les tours équestres, les grandes manoeuvres, etc. Le tout sera accompagné [illegible] des affiches.

On s'est assuré d'un excellent orchestre.

Les portes s'ouvriront à [illegible] heures. Le spectacle commencera à [illegible] heures.

Prix d'entrée : 50 cents.—Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.—Parterre, 25 cents.
12 fev—6t

Arène Olympique
ET CIRQUE DE NEW YORK.

HOWES & MABIE annoncent respectueusement à leurs anciens amis et habitants de la Nouvelle Orléans, qu'ils feront l'ouverture de leur Spectacle,

SAMEDI, 15 FEVRIER 1845.

Ce Spectacle sera offert sous une NOUVELLE & SPACIEUSE TENTE, qui sera élevée sur le Terrain situé rue Condé, entre les rues de l'Hôpital et Quartier, vers le milieu de l'ilet.

L'INTERIEUR sera installé dans un nouveau genre, d'une manière splendide, et sera richement éclairé et illuminé AU GAZ.

LA TROUPE EQUESTRE
Se compose d'Ecuyers à la tête et renommés, parmi lesquels se trouve le célèbre Paillasse français JOSEPH CLAVEAU.

☞ Les Familles sont prévenues qu'une grande partie des loges seront consacrées à leur convenance.

Les portes seront ouvertes à 6 1/2 heures précises, et le Spectacle commencera à sept.
13 fev ☞

MENAGERIE
De MM. H. Hopkins & Co.
Sera ouverte ce Soir, lundi 10 février, et restera ouverte pendant une Semaine, les 11, 12, 13, 14, 15 et 16 février,
DANS LA RUE BARONNE,
Entre celles Poydras et Hevia.

☞ Les Portes seront ouvertes de [illegible] heures de l'après midi, et de 6 et demie à 9 du soir. Prix d'entrée : 50 cents, enfants et domestiques, moitié prix.
10 fev—6

TABLEAUX
de la Galerie Nationale,
No. 13, RUE ST. CHARLES.

☞ Ces tableaux peuvent être vus de 9 heures du matin à 10 heures de l'après midi.

Parmi les oeuvres exposées au public, se trouve le NAUFRAGE DE LA MEDUSE, copié sur le célèbre tableau de Géricault du Louvre, couvrant une [illegible] de 450 pieds carrés.

AUSSI—Un portrait en pied de WASHINGTON, par Sully, une grande vue de ROME, peinte d'après nature par G. Cooke, en 1836 ; ainsi que d'autres tableaux de divers artistes éminents.

Prix d'entrée :—25 cents. Billets de saison $1 50 pour une seule personne et $5 pour une famille.
10 jan—30

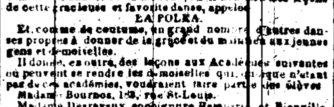

SALLE D'ORLEANS.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.

P. A. DUBORD a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il continuera à diriger les Bals de la Salle d'Orléans, et que ces Bals auront lieu les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI.

Rien ne sera épargné pour rendre cette Salle un des meilleurs lieux d'amusemens en ville.

L'orchestre sera composé des meilleurs musiciens de la ville.
27 déc— P. A. DUBORD, Directeur.

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.
Rue St. Philippe, entre celles Royale et Bourbon.

LE Directeur informe respectueusement ses amis et le public en général, que cette Salle ayant été entièrement réparée, sera ouverte tous les MARDI, JEUDI et SAMEDI, pendant la saison.

☞ Tous les DIMANCHES, il y aura Bal pour les femmes de couleur.

Entrée—Cavaliers, $1 ; Dames, gratis.
GEORGE STEHVENS, Directeur.

MR. [illegible], PROFESSEUR DE DANSE, a l'honneur d'informer les dames et messieurs de la Nlle-Orléans, que son

ACADEMIE DE DANSE

Est actuellement ouverte No 16, rue Bourbon, entre celles du Canal et de la Douane, où il donnera des leçons de cette gracieuse et favorite danse, appelée LA POLKA.

Et, comme de coutume, un grand nombre d'autres danses propres à donner de la grâce et du maintien aux jeunes gens et demoiselles.

Il donne, en outre, des leçons aux Académies suivantes où peuvent se rendre les demoiselles qui [illegible] faire partie des académies, voudraient faire partie des élèves :
Madame Bournos, 158, rue St-Louis.
Madame Desrayaux, encoignure Rampart et Bienville.
Madame Montgomery, 127, rue St. Joseph.
Mr Hitchcock, 149, rue Poydras.
Dr Macauley, Ecole Polytechnique, 155, rue du Canal.

Il donnera des leçons particulières soit à la salle ou au domicile des élèves.

Une classe du soir, pour les messieurs, est ouverte de 6 à 9 heures.
1 nov—4ms

Académie de Danse
PAR J. DEVOTI.
LEÇONS DE POLKA.

UNE classe a lieu à sa résidence, rue de Chartres, No. [illegible], tous les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir, pour l'enseignement de la danse et la valse. Les leçons de Polka auront lieu les mêmes soirs, à huit heures.

La classe de l'Armory du Bataillon Washington, pour les demoiselles et jeunes garçons a lieu le mardi, à quatre heures, et le samedi à une heure P. M.

Les élèves de cette classe paieront $4 par mois.

Toutes les danses de caractère sont payables à part.

M. D. donnera aussi des leçons particulières à domicile.

Il enseigne la danse dans les institutions suivantes :
Mme Granet, rue Bourbon, No 20.
Mlles. Allison, encoignure Carondelet et St Joseph.
Mme. Baquié, do Royale et Toulouse.
Mme. Cellier, rue du Camp, No. 247.
Au No. 193, rue Julie.
Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade.
A l'Institution Louisianaise, 71, rue des Remparts.
A l'Académie Jefferson, passage de la Bourse.
30 juin

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—Février 1845.

SONT invités à se présenter à ce Consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

B
Briffaut, Louis
Bérenger
Bourguignon, Philippe
Brelet, frères
Bonhomme, Rich. ou Pierre
Bordenave, Marcelin
Beur, David
[illegible], Lévy
Bizet, Barthélemy
C
Chauvel, Amand Justin
Chaté, Jean Baptiste
Coatra, Eustache
D
Dumont, Jacques
[illegible], Ferdinand
Duprat, Théophile
Deplaigne, Jacques
Dubos, Marie
Duchesne Duvernay
Dessaux Delacroix
Duval
Dumarest Vve.
Dechaud époux
Deporest Mmes.
E
Engelsheim, frères
Eude, Ernest
F
Feuchère, Lucien
G
Guérin, Corroyeur
Guillot, Antoine
[illegible], Catherine
Guérin, Auguste François
Geoffroy, Jean Baptiste
Geoger, Florent
Grégo
Galton, René
Gusman, Gabriel
H
Heber, Jean
Herber Jean
Harottéguy, J.
J
Jourdan Honoré Théodore
Jourdan Antoine Luc
Jacques, Stanislas
Jambon, Etienne

Klein
L
Lusignan, Etienne
Loyen, dit Auguste
Lana, frères
Leroque
Lacollonge, Urbain
Lemaire, Eugène
Lebreton Deschapelles
Lebrat Pierre
M
Monié, Jean
Melicker, Xavier
Massieu, Guillaume
Murphy Edouard
Mateyer aîné
Maurier, [illegible]
Martel B. Barthélemy
N
[illegible], St. Hilaire
P
Pouillet, Charles
Perret, Louis
Page, Antoine
Perrodin, François
Potier Gilbert
Parabère, François
R
Rouget, Adolphe
Richard, Auguste
Renoy, Julien Jehal
S
Sicard, Pierre
Simonetti
Sagory, Charles
Savoye, Philibert
Sanguinetti
[illegible]
[illegible]
T
Tremoulet
Tardif, dit Wolsky
V
Vandegrift, Alex
Vergès, François
Vidart, Pierre
[illegible]
[illegible], Auguste

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi.

VENTES DE CE JOUR.

Sucre avarié.
PAR JOHNSTONE & CALDWELL.
J. W. FURNESS, Encanteur.

IL sera vendu cet après midi, à 4 heures, sur la Levée en face de la rue Poydras, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port,
180 boucauts SUCRE, plus ou moins endommagés à bord du Julia Chouteau.
Conditions : comptant.
14 fev

PAR SYKES & HYDE.
A. Devall, encanteur.
Chaux ! Chaux !

VENDREDI, 14 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, en face de la rue Orange, Seconde Municipalité, 800 barils Chaux, à bord de la goëlette D. B. Keeler.
Conditions, comptant.
14 fev

PAR F. H. PETITPAIN.
Vente par colis de Marchandises étrangères et américaines.

VENDREDI, 14 février, il sera vendu à 10 heures à son magasin d'encan, No. 136, rue de Chartres,—
125 colis marchandises étrangères et américaines classées en partie en : Toiles d'Irlande, toiles à draps [illegible], imprimés, [illegible], balzorines, mousselines [illegible] et à carreaux, mousselines en couleur, à carreaux [illegible], chemises batiste, [illegible] cotons blancs, indiennes claires [illegible]

☞ Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le matin de la vente.
13 fev—3

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi 15 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti No. 29,
Un assortiment de linge fait consistant principalement en redingotes [illegible] habits et redingotes [illegible] coutils en pièces, chapeaux, chaussettes fil et une variété d'autres articles.
14 fev

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SERA vendu samedi prochain, le quinze du courant, à midi, à la Bourse St. Louis.

Quatre terrains situés au faubourg Franklin, étant les Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No. 146.

Lot No. 1, forme l'encoignure des rues Force et Music, et mesure 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face sur la première et 114 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur et face à la seconde de ces rues. Les Nos. 2, 3 et 4, mesurent chacun 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Force entre les rues Music et Arts, et 114 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur, mesure américaine.

2o. Un terrain situé au faubourg Tremé, mesurant [illegible] 32 pieds de face à la rue d'Orléans entre les rues Robertson et Villeré, 71 pieds 9 pouces 5 1/2 lignes de profondeur d'un côté, et 32 pieds de large dans le fond. Il y a sur ce terrain une maison briquetée entre poteaux et villochée en dehors, composée de huit appartements, quatre en bas et quatre en haut. Elle a deux portes de sortie et est entièrement divisée pour deux locations. La cour est briquetée jusque dans le fond des terrains. Il y a un puits à chaque coin. La cuisine est en bois, haute et séparée comme la maison, le tout est loué présentement $34 par mois.

La mulâtresse Sylvie, blanchisseuse et cuisinière parfaitement, garantie comme bon et fidèle sujet ; elle est âgée d'environ 30 ans, et ses trois enfants.
Ernest, mulâtre d'environ 10 ans.
Antoinette, mulâtresse d'environ 8 ans.
Jules, mulâtre d'environ 2 ans.
Conditions : comptant.
Les actes de vente seront passés devant Félix Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs.
14 fev—8

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu, samedi prochain, 15 février 1845, à midi, à la Bourse St. Louis, au plus offrant et dernier enchérisseur,

La négresse nommée MARIA, âgée d'environ 27 ans, bonne domestique de maison, un peu cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, garantie des vices et maladies prévus par la loi. Depuis nombre d'années qu'elle appartient au propriétaire actuel, elle s'est absentée deux fois, est revenue d'elle même quelques jours après ; c'est la seule cause de sa mise en vente.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à crédit à 3, 6 et 9 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par devant Louis T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 fev

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu, sans réserve, samedi, quinze du courant, à dix heures du matin, à leur magasin d'encan, No [illegible], rue de la Vieille Levée.
15 barils vernis, pour meubles.
10 do huile à lampe.
4 pipes de do (bonne qualité)
Et une quantité d'autres articles.
13 fev—

PAR FRANCIS FERNANDEZ

SAMEDI prochain, quinze courant, il sera vendu à la Bourse de Cité, sans réserve :

Une jolie propriété située à l'encoignure des rues Casacalvo et Marigny, ayant [illegible] pieds de face à la rue Marigny, sur [illegible] pieds de face et de profondeur à la rue Casacalvo, mesure française, sur laquelle se trouvent une maison de quatre chambres, une cuisine à deux étages, briquetée entre poteaux, de quatre chambres, puits, citerne, etc. [illegible]

Conditions : Un tiers comptant, un tiers à six mois et un tiers à douze mois de crédit, en billets endossés et portant hypothèque. Aussi—Une MAISON et un terrain [illegible] la rue Marigny.
13 fev—

Pour cause d'une Société.
PAR ABAT & DOMINGON.

MARDI, 18 février 1845, à 10 heures du matin, il sera vendu, rue de Chartres, No. 61, entre les rues Bienville et Douane,

Le magasin de M. P. CORDIER, consistant en marchandises [illegible] de mercerie et articles divers, trop nombreux pour être énumérés ici.
Conditions : comptant.

QUARTIER-GENERAL
PREMIERE DIVISION—L. M.
Nouvelle-Orléans, 12 février 1845.
ORDRE No 2.

1o. Le prochain anniversaire de la naissance de Washington, le père de notre patrie, sera célébré par les corps volontaires de cette division, avec les honneurs militaires accoutumés et par une petite guerre, à cet effet la division se réunira à leurs places ordinaires respectives, en équipement complet, samedi 22 du courant, à 7 heures du matin.

2o. Les officiers et troupes [illegible] et les compagnies volontaires des autres endroits qui ont désiré se joindre à la célébration, se rendront à 7 heures du matin sur la Place d'Armes de la 1ère Municipalité, ou sur la place Lafayette de la 2de Municipalité, comme elles le jugeront convenable.

3o. L'artillerie sera en équipement complet, avec ses batteries attelées, et sera munie de vingt-cinq gargousses par pièce ; l'infanterie aura vingt cartouches par homme.

4o. Les différents corps de volontaires de la division prendront les arrangements nécessaires [illegible] du rendez-vous général à 8 heures du matin [illegible] de cavalerie sera envoyé une demi heure en avant [illegible] la Légion de la Louisiane [illegible] forces sous [illegible] chargés de l'exécution de cet ordre [illegible]

Par ordre du major-général JOHN L. LEWIS,
Commandant la 1ère Division M. L.
13 fev CH. A. LABUSAN, Aide de Camp.

QUARTIER-GENERAL
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 12 février 1845.
ORDRE No. 2.

CONFORMEMENT à l'ordre émané des quartiers généraux de division la Légion s'assemblera samedi 22 février pour célébrer l'anniversaire de la naissance du Général Washington, le Père de notre patrie, à 7 heures du matin, au lieu habituel du rendez-vous. On réclame la plus stricte ponctualité.

Par ordre du brigadier-général G. CUVELLIER.
13 fev CH. DUROCHER, Aide-de-Camp.

QUARTIERS GENERAUX.
Nouvelle-Orléans, le 28 janvier 1845.
ORDRE GENERAL—No. 11.

UNE élection aura lieu le premier samedi du mois de mai prochain, (première division L. M.) à l'effet de procéder à l'élection d'un Major Général, pour la vacance occasionnée par le décès du Major Général F. Bossier. Les boites de scrutin resteront ouvertes de dix heures à midi aux endroits désignés dans chaque brigade, savoir :
La quatrième Brigade à Vermillionville.
La onzième Brigade à Alexandrie.
La cinquième Brigade à Natchitoches.
La sixième Brigade à Monroe.
La dixième Brigade à Vidalia.
Par ordre du commandant en chef,
J. S. ARMANT,
30 jan—1 m Adjudant et Inspecteur Général.

BATAILLON D'ARTILLERIE D'ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, ce 13 février 1845.
CELEBRATION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE WASHINGTON.
Revue d'Inspection et Petite Guerre.

Conformément à l'ordre qui a émané du quartier général de la Légion de la Louisiane, le Bataillon prendra les armes le samedi, 22 courant, à 6 heures et demie précises du matin.

Grande tenue d'hiver, armement complet et réunion à l'arsenal.

Les batteries sortiront attelées de deux chevaux par voiture.

Messieurs les chefs de pièces monteront à cheval.

Par ordre du major.
14 fev F. SAUTON, adjudant-major.

A VENDRE—Une HABITATION, située aux Attakapas, près de la Nouvelle Ibérie, en face du Bayou Têche ; elle fait face dans la partie du Sud, au lac Tasse, et s'étend dans la profondeur ; elle mesure 1500 arpents de superficie. Pour plus amples informations, s'adresser à DARBY & TREMOULET,
30 nov 21, rue de la Vieille Levée.

SUCRE—400 boucauts sucre sur habitation, au dessus de la ville, à vendre par FOLLAIN & BELLOCQ,
27 janv 25, rue St. Louis

CUIR A SEMELLES—Un lot 1ère qualité, à vendre par FOLLAIN & BELLOCQ,
27 janv 25, rue St. Louis

PEAUX de Boeuf—Un lot de Peaux de Boeuf, à vendre par FOLLAIN & BELLOCQ,
27 janv 25, rue St Louis.

COTONNADE DES ATTAKAPAS pour pantalons, à vendre par FOLLAIN & BELLOCQ,
27 janv 25, rue St Louis.

VIN DE MADERE très vieux et de qualités supérieures, Odessa old reserve, Odessa extra good, etc., à vendre par FOLLAIN & BELLOCQ,
27 janv 25, rue St Louis

CAFE—40 sacs Havane vert, nouvelle récolte, en débarquement et à vendre par J. F. BERCIER & Co,
27 jan 64, Vieille Levée.

CIGARES—Un bon assortiment de la Havane, d'importation directe, des marques suivantes : Regalias [illegible], India Cubana, Liberal Palma America, Venus y Mahonesa, Canones Palma Celebrada, America Bremen y Tres Hermanos. Petits cigares Palma, Ugues et Favorita, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
27 jan 64, Vieille Levée.

L. DUPERRON
DOCTEUR DENTISTE,
No. 200, RUE BOURBON,
Entre St. Philippe et Dumaine,

TIENT son cabinet ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, et dans la soirée de quatre à six.
26 avril

ASSURANCES MUTUELLES.
Compagnie d'Assurance de l'Ouest, pour la Marine et le Feu.
(Sous un amendement de leur charte.)

CETTE compagnie assure contre les risques de la MER, des RIVIERES, et du FEU, sous le système mutuel.

D'après ce mode d'assurance, les personnes qui s'engagent envers cette compagnie ont droit à une part des profits, sans encourir aucune responsabilité, et ce, d'après la charte.
14 oct L. MATTHEWS, Président.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN—Bureau rue du Camp, No. 43.

Directeurs :
W. A. Gasquet, Président.
Wm. W. Montgomery, J. B. LeBeau,
F. P. Ducongé, Alex. Gordon,
J. C. Harrison, Edw. Bell,
J. A. Gasquet, R. W. Montgomery,
CHS. BRIGGS, Secrétaire.

Assure les maisons, les meubles, les capitaux, les marchandises et toutes autres propriétés quelconques, contre le feu, aux plus avantageuses conditions.
5 mars

BOUTEILLES vides—20 paniers bouteilles vides, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
3 fev 36 rue de Chartres.

CIGARES HAVANE—25 milliers cigares de la Havane en débarquement du brick Uncas, comprenant des Regalias, Canones, Millars, Trabucos, Damas, [illegible] et Tres marques assorties, à vendre par [illegible], rue de Chartres
3 fev—

PORC—500 barils prime porc, à vendre par J. [illegible], 7 Conti
14 fev

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE DE SABINE.

AVIS à tous ceux que cela peut concerner :—Attendu que moi, Daniel R. Gaudy, shérif de la paroisse de Sabine, et ex-officio collecteur des taxes d'Etat, de la paroisse et des Ecoles, pour l'année 1843, en vertu de la loi qui y est relative, ai saisi la propriété ou morceaux de terre ci après décrits, appartenant à des non-résidents de la dite paroisse, et que le 7 de décembre 1844, après avoir donné les publicités légales, ai offert en vente et vendu, pour payer les taxes de l'Etat, de la paroisse et des Ecoles, pour l'année 1843, à savoir : Un morceau de terre situé dans la dite paroisse, et contenant 640 acres, sur les bords du bayou [illegible], et dont les limites ne sont pas connues, lequel terrain a été porté sur le tableau d'assessement sous le nom de [illegible], et que H. Presley est devenu acquéreur de 640 acres de cette terre, pour la somme de onze piastres et 80 cents.

Un morceau de terre contenant 640 acres, porté sur le tableau d'assessement sous le nom de Joseph [illegible], les limites de laquelle terre ne sont pas connues, et que George W. Thompson est devenu acquéreur pour la somme de onze piastres et 80 cents.

Deux morceaux de terre situés dans la dite paroisse, comme étant réclamations de [illegible], et contenant [illegible] acres, portés sur le tableau des taxes sous les noms de Yales et Mc Intyre ; que George W. Thompson est devenu acquéreur de [illegible] acres de terre, pour la somme de [illegible].

Que toutes ces propriétés ont été vendues et transférées avec tous les droits réservés à chacun de ces non-résidents respectifs, afin qu'il rachète sa terre de la manière et dans la forme prescrite par la loi.

21 décembre 1844. DANIEL R. GAUDY,
Shérif et collecteur des Taxes de la paroisse de Sabine.
21 jan

Histoire de l'Empire.

LA quatrième livraison de l'histoire du Consulat et de l'Empire, par A. Thiers,
Est présentement en vente chez Vtor. Hébert, Libraire, 149 rue de Chartres.
Prix 75 cts la livraison. 11 fev—8

MUSIQUE!! MUSIQUE!!!

VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres, vient de recevoir un assortiment de musique nouvelle, savoir : LE JUIF ERRANT, quadrille original, pour piano ; les Marocaines, valses brillantes ; Sérénade pour violon, dédiée à Mme Cinti Damoreau, par J. Ariot ; le Départ, fantaisie par Thalberg ; Musique de Don Pasquale, Musique de Don Sébastien ; le Désir, fantaisie par F. Servais ; Souvenirs d'Amérique, par H. Vieuxtemps, Fantaisie, par Bériot ; Variations ; Quatre Fils Aymon, musique de W. Balfe, Richard en Palestine, musique d'Adam, la Jeunesse Dorée, par Charles Czerny. Adoration, romance ; Au Retour de l'Hirondelle, romance.
27 jan—1 m

REÇU par le navire Austerlitz, du Havre, et à vendre par VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres, les ouvrages suivants :
[illegible] les vrais MYSTERES DE PARIS, 7 volumes in 8o ; Paris dans l'Eau, par E. Briffaut, 1 volume illustré, Imitation de Jésus Christ, traduction nouvelle par l'abbé F. de Lamennais, 1 volume grand 8o illustré ; Bossard, le Jardin des Plantes, illustré un beau volume grand in 4o ; Laurent de l'Ardèche, Histoire de Napoléon, 1 volume illustré ; Scènes de la vie privée des animaux, deux volumes illustrés, [illegible], deux beaux volumes grand in-8o ; Juif Errant, illustré, édition de Paris, les trois premières livraisons ; aventures de Tom Pouce, un beau volume illustré.
27 jan—6

EN vente chez Victor Hebert libraire, 149 rue de Chartres, les trois premières livraisons du JUIF ERRANT illustré, édition de Paris.
27 jan—1m

L'ECHO des FEUILLETONS,

JOURNAL Littéraire paraissant le 15 de chaque mois. Ce Journal se publie par livraisons, dont chacune est illustrée d'une gravure sur acier, exécutée par les meilleurs artistes de Londres et ornée de vignettes, [illegible] Les 12 livraisons forment la matière de 12 volumes in 8o ordinaires.

Les années 1841, 1842, 1843 et 1844 sont déjà en vente. Prix de chaque année :—Un volume broché $5, reliure simple $5 ; reliure de luxe $6.

Prix de l'abonnement, 12 livraisons brochées, $5 par an,—avec une jolie gravure de modes, $5 50.

Le Journal des Journaux.

REVUE Littéraire, paraissant le 1er de chaque mois, publié par les mêmes éditeurs, le journal des Journaux est le complément de l'Echo des Feuilletons, dont il ne reproduit aucun des articles. Chaque livraison forme 60 pages grand in 8o et est illustrée de deux jolies gravures sur papier chiné, oeuvres des premiers artistes français et d'une charmante gravure de modes.

Prix de l'abonnement :—$6 par an, avec gravures de modes, $8.

Louis XIV et son Siècle.

HISTOIRE Pittoresque et Curieuse de la période 1643 à 1715, par Alexandre Dumas. Cet ouvrage se publie en 60 livraisons, dont 30 formeront un volume, [illegible] composé de deux superbes volumes contenant la matière de [illegible] volumes ordinaires, ornés d'une [illegible] 30 gravures à part et d'une foule de vignettes et culs de lampe, etc.

Chaque [illegible] contient deux livraisons.

Directeur : M. E. LA PLACE, au bureau de l'Abeille, rue de Chartres, No. 1.
31 déc

Les Mystères de Paris.

EDITION complète en deux gros volumes in 8o richement reliés, [illegible] (1845)

Concordance des Codes de Commerce, français et étrangers comparés au code de la Louisiane, par Antoine de St Joseph.

Concordance des codes civils, idem par le même.
En vente chez LELIEVRE,
17 jan Encoig. Royale et St. Anne.

Marchandises Sèches.

MORTON & CO.,
No. 25, rue des Magasins.

REÇOIVENT par le navire Cygnet et la barque Stratford, en outre de leur vaste stock, un nouvel envoi de marchandises étrangères et du pays, sur lesquelles ils appellent l'attention des marchands et habitants.

COTONS—4/4 et 7/8 lowell ; coton épais, 4/4, de la manufacture de [illegible] ; [illegible] grand assortiment 7/8, 4/4, [illegible] écru.

LINSEYS ET KERSEY—Jeans du Kentucky et à carreaux, cotonnade de la Louisiane ; osnabergs épais ; coutil à matelas.

INDIENNES, françaises et américaines, riches et de fantaisie, 7/8 et 4/4 ; indiennes à deuil et à mouches.

COUVERTURES—Françaises, épaisses et de trois points, rouge, blanc, vert, et écarlate, de Mackinaw.

DRAPS—Bleus noirs et bruns, unis et à fantaisie, casimir et satinet.

FLANELLE—Blanche, bleue, rouge et jaune, unie et croisée.

BAS—Anglais, allemands et américains, en coton et en laine.

GANTS—Pour hommes et femmes, en soie noire, blancs, chiné, [illegible]

Mérinos en couleur, serge noire et alpacas, [illegible], fil Spool, fil patent, boutons de toutes descriptions, [illegible], qu'ils offrent à vendre à bon marché.
10 jan

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
Magasin d'Habillements, en gros et en détail,
No. 30, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée.

VIENNENT de recevoir, par les navires Wabash, Louisa, Uncas, Parthenon, Gores et Vicksburg, le reste de leur envoi de Marchandises d'hiver, composé de l'assortiment le plus varié et le plus complet, qu'ils offrent à vendre à des prix extrêmement réduits, savoir :

PALETOTS, LEVITES ET HABITS CLAY,
En drap bleu, blanc, vert, [illegible] ; en [illegible] jeans, Kentucky jeans, en cassimir, croisé, uni et rayé.

HABITS ET LEVITES.
En draps français, anglais, allemands et américains ; bleus, noirs, vert invisible, brune et couleur d'or.

PANTALONS—En cassimir français et anglais, noir uni, couleur chevrons, à carreaux, rayé, et bleu ; en kerzey, lindsey, Kentucky jeans et cotonnade.

GILETS—En [illegible], velours et drap, noirs et à dessins, satin noir, uni et à dessin ; piqué de Marseilles ; bombazine noir.

CHEMISES ET CALEÇONS—En toile d'Irlande, toile écrue, coton, calicot, gingas, flanelle Canton, [illegible]

HABILLEMENTS D'ENFANTS—Paletots et Lévites, Gilets et Pantalons de toutes grandeurs.

Les habitants, marchands et pacotilleurs trouveront leur avantage en venant examiner ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs.
7 jan

C. YALE Jr.,
No. 13, RUE DE CHARTRES, NLLE. ORLEANS.
Marchandises—Fantaisies.

INFORME respectueusement les acheteurs de cette ville, ainsi que ceux de la campagne, qu'il offre en vente un assortiment de marchandises riches et nouvelles, qu'il a acheté dernièrement aux grandes encans de New York et qu'il offre

AUX PLUS BAS PRIX,
Et dans les termes les plus favorables. Son assortiment consiste en partie des articles suivants, savoir :

SOIERIES :
Soie de Paris, brodé et broché, nouveau genre ; un nouvel assortiment riche et complet de soies façonnées et rayées, satin moirés, noire et couleur ; soie d'Italie et gros de Suisse, et noir bleu ; satin rayé, noir et couleur, pour robes.

ARTICLES POUR ROBES :
Cachemire d'Ecosse, des derniers goûts ; mousseline de Paris, de toutes qualités ; Alpacas, unis et façonnés ; mérinos et bombazine ; crêpe de laine, [illegible] ; robes en mousseline suisse, brodées à jour, pour bals.

AUSSI :
Un grand assortiment de shawls ; mouchoirs fantaisies, etc. etc.

RUBANS :
Rubans nouveautés, en taffetas et satin, pour chapeaux et bonnets ; gants [illegible] de laine, mérinos, soie et coton.

AUSSI :
Un assortiment supérieur de jaconat et percale, uni, rayé et façonné.

DENTELLES ;
Dentelles fil et imitation, toile d'Irlande, etc. etc. Avec un assortiment complet de chapeaux, fleurs artificielles ; ainsi qu'un assortiment général d'articles pour modistes.
17 déc

FRED. BONIS & LOUVRIER,
29, RUE DE CHARTRES,

ONT maintenant en magasin leur assortiment de marchandises françaises importées directement, et qu'ils vendront à très petit bénéfice. Leur stock se compose en partie de :
2 caisses mousseline de laine pure, dessins veloutés,
4 do indiennes françaises des meilleures fabriques telles que Odier, Dollfus &c.
Soies [illegible] pour robes,
Soieries belle qualité pour chapeaux, assorties de couleurs, Soies d'Italie, noires 3/4, 4/4 et 5/4
Rubans à chapeaux, très nouveaux
Fleurs fines pour modes
Cols brodés et Guimpes
Mouchoirs Batiste unis, à ourlet et brodés beaux.
Une grande variété de cravates pour hommes et pour dames ; Crêpes de toutes couleurs.
1000 douzaines bas de toutes sortes, différens genres
1000 grosses boutons de nacre français, anglais et de Chine.
100 livres soie à coudre, couleurs assorties
Ornements de jais, boutons, épingles, broches, peignes &c.
Toutes sortes de bas en coton, en soie [illegible]
Un grand choix de merceries et fournitures
Corsets sans coutures et corsets neufs
Gants en soie ; [illegible] de Jouvin
Parfumerie, savons, eau de Cologne, pommades &c.
Indiennes à rideaux, cachemires, bleus, rouges &c.
FRED. BONIS & LOUVRIER, 29, rue de Chartres
Au Magasin de deuil, au coin des rues Poydras et Carondelet.
N. B. Les marchands sont priés de venir examiner notre stock.
5 déc

AVIS.
Le soussigné a à vendre aux prix les plus bas, à sa serre chaude rue St. Charles, une grande et belle collection de Roses nouvelles, [illegible] Dahlias, [illegible] et une grande variété d'autres plantes de serres chaudes et exotiques.
Il a aussi en vente des arbres de superbes roses.
☞ Les ordres qui lui seront envoyés, recevront une attention toute particulière ; et rien ne sera demandé pour le transport des plantes sur les bateaux à vapeur.
1 fev—1m JOHN M. BACH.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE ET A FLEURS,
Garanties être de la récolte de 1844, et d'importation directe.

Le soussigné, en outre de son [illegible] stock de graines fraîches, vient de recevoir par les navires Manchester du Havre, Sultana, de New York, un Grand Assortiment de Graines, pour les semailles d'hiver et d'automne.

Les marchands-commissionnaires, planteurs, grainetiers, détaillants et autres, peuvent en obtenir [illegible] sous le plus bref délai et aux prix les plus modérés, [illegible] de la ville.
W. DINN,
19 janv 13, rue Commune.

PECHES et AUTRES ARBRES FRUITIERS.

2000 Pêches des meilleures variétés, la plupart à quatre noyaux, tous arbres de belle taille ; ainsi qu'un assortiment choisi de cerisiers, pruniers, poiriers et figuiers, [illegible], à vendre à bas prix.
P. C. SHANNON,
10 fev—6 Tchoupitoulas, 51.

BOIS DE CONSTRUCTION
ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETE.
CONSTAMMENT en mains [illegible]